

[Texte]

difficult, obtuse sorts of inquiries and get very clear answers at some length: but ask a simple question and you create enormous problems.

In every one of the regions, when they got this simple letter—just tell us how many it is, 6 or 80 or 120—it was in every case such a hot potato that they returned it quickly to Ottawa for an answer. Finally we did get an answer. The request went out August 25 and we got an answer February 15, and we only got a partial answer, but I will table this information for the committee.

In Ontario, for example, there were 265 students who could not go on to post-secondary education. In Saskatchewan, there were 212 in the so-called regular stream who would normally have qualified if there was not capping, and 26 applicants under Bill C-31. In Alberta there were 102 in the regular stream and 28 under Bill C-31. We could not get any information from Manitoba because it said the bands administer the department's entire post-secondary programs. In British Columbia the bands administer 95% of the programs. So says the Minister. As a result, funds are allocated to the bands and they decide which students are funded and at what levels. It required a good deal of time to obtain this information. In addition, the data was not available in the format we requested.

I simply cannot accept that the information is not available so I am asking for your help. Can you give us any idea at all of the number of young people from British Columbia who ought to be assisted in post-education who have been denied? Do you have a figure which would complete the picture I am trying to draw across the country?

Chief Terry: We cannot give you specifics on that, but we know that people have been unable to continue their education in British Columbia. It may be true that the funds are administered by the bands, but the department is provided with information at the end of October of each year determining who is in school. If you mark that against who was in school the year before you can generally tell if a person has been turned back for whatever reason.

Mr. Tom Dennis (Council Member, Union of B.C. Chiefs): In response to the point you are raising, I estimate that it occurred one time for three people in one band, and we have 197 bands in British Columbia. I leave the rest to your imagination.

Mr. Penner: In other words, there are hundreds who have not been able to carry through with their plans?

Mr. Dennis: That is conservative, yes.

[Traduction]

qu'on puisse poser des questions les plus compliquées, les plus difficiles ou les plus obtuses, et recevoir quand même parfois une réponse très nette. Par contre, il suffit de poser une question simple pour susciter des problèmes insurmontables.

Dans chacune des régions, lorsque cette simple question leur est parvenue: dites-nous simplement combien 6, 80 ou 120, l'effet a été celui d'une patate chaude. La question nous a été renvoyée rapidement afin qu'on y réponde à Ottawa. Nous avons quand même pu obtenir une réponse. Nous avons posé la question le 25 août et reçu la réponse le 15 février, mais ce n'était qu'une réponse partielle, un renseignement que je vais partager avec le Comité.

En Ontario, à titre d'exemple, 265 élèves n'ont pu entreprendre leur formation postsecondaire. En Saskatchewan, il y en avait 212, dans le cycle régulier, qui auraient normalement répondu aux critères d'admissibilité, s'il n'y avait pas eu de plafonnement, et 26 candidats en vertu du projet de loi C-31. En Alberta, on obtient 102 du cycle régulier et 28 en vertu du projet de loi C-31. Nous n'avons reçu aucun renseignement du Manitoba, car nous a-t-on dit, les bandes administrent l'ensemble des programmes postsecondaires du ministère. En Colombie-Britannique, les bandes administrent 95 p. 100 des programmes, c'est ce que dit le ministre. En conséquence, des fonds sont accordés aux bandes, qui décident de l'attribution des fonds: tel élève, tel niveau. Il nous a fallu beaucoup de temps pour obtenir ces renseignements. En outre, ils ne nous sont pas parvenus sous la forme que nous avons demandée.

Je ne puis admettre que l'information n'existe pas; je demande donc votre aide. Pouvez-vous nous dire approximativement combien de jeunes de Colombie-Britannique qui ont besoin d'aide pour faire leurs études postsecondaires qui se sont vu refuser cette aide? Avez-vous des chiffres qui complèteraient le tableau que j'essaie de dresser pour l'ensemble du pays?

Le chef Terry: Il m'est impossible de vous donner les précisions à ce propos, mais nous savons que des personnes n'ont pu poursuivre leur formation en Colombie-Britannique. Il est possible que les fonds soient administrés par les bandes, mais le ministère reçoit en définitive l'information, fin octobre de chaque année, et qu'il sait qui fréquente l'école. Ainsi, en dressant en plus une liste de ceux qui fréquentaient l'école l'année précédente, on peut généralement savoir si une personne a été refusée pour une raison ou pour une autre.

M. Tom Dennis (membre du conseil, Union des chefs de la Colombie-Britannique): En réponse au point que vous soulevez, je crois que cela c'est produit une fois, pour trois personnes d'une bande; j'ajoute qu'il y a 197 bandes en Colombie-Britannique. Je laisse le reste à votre imagination.

M. Penner: En d'autres termes, des centaines de jeunes n'ont pu mener leurs projets à bien?

M. Dennis: D'un point de vue conservateur, oui.